

Visite ministérielle

Qualité du milieu de vie en CHSLD

Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CHSLD NICOLET		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	145
Établissement	CIUSSS DE L'EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Adresse	2300, RUE NICOLET
Région	Montréal	Ville	Montréal

Informations sur la visite

Date de la visite	31 octobre 2023	Reddition de comptes 1	31 juillet 2024
Date de transmission		Reddition de comptes 2	30 avril 2025

Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer que les résidents et leurs proches aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Aucun mécanisme structuré n'est mis en place annuellement pour évaluer le degré de satisfaction des résidents et de leurs proches. 	<ul style="list-style-type: none"> En cours

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
2. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux besoins des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> Des activités d'information ou de sensibilisation ne sont pas offertes annuellement concernant les soins palliatifs et de fin de vie. Des activités d'information ou de sensibilisation afin de favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont pas offertes sur une base régulière aux résidents, leurs proches ainsi qu'aux différents acteurs du milieu. 	<ul style="list-style-type: none"> En cours Réalisé Réalisé

Pratiques cliniques



S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :

- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de bien connaître le résident pour mieux l'accompagner.	<ul style="list-style-type: none"> Le formulaire Histoire de vie n'est pas mis à la disposition des différents acteurs du milieu de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé

Activité repas



Le repas est une activité en soi et signifie beaucoup plus qu'uniquement se nourrir. Elle contribue au maintien des capacités de la personne, tant sur les plans physique que social;
Ce moment doit se dérouler dans une ambiance agréable, conviviale en favorisant les interactions et le plaisir de manger.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer que l'activité repas se déroule de manière à favoriser le plaisir de manger.	<ul style="list-style-type: none"> L'ambiance, lors du repas, ne favorise pas le plaisir de manger, notamment en offrant peu d'interactions entre le personnel et les résidents. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer que les résidents bénéficient d'une réponse à leurs besoins notamment par une collaboration soutenue, entre les membres du personnel, pendant l'heure des repas.	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel n'encourage pas suffisamment le résident qui a besoin de stimulation pour s'alimenter. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé

Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'aménager, d'adapter les pratiques et de personnaliser l'environnement physique ainsi que d'entretenir les lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	<ul style="list-style-type: none"> L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui. Particulièrement car les l'encombrement des corridors entrave la circulation sécuritaire des résidents. Certaines pratiques rappellent un milieu institutionnel particulièrement, il s'agit de la présence d'affichage professionnel dans les aires de vie des résidents et de literie institutionnelle. L'aménagement des lieux physiques ne prévoit pas d'espaces ou commodités dédiés aux résidents et leurs proches. Les lieux ne sont pas propres ni bien entretenus. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Réalisé Réalisé Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer d'offrir aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve quotidiennement des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> Le milieu de vie n'est pas animé ou n'offre pas la possibilité de réaliser des activités spontanées de nature sociales ou occupationnelles. Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	<ul style="list-style-type: none"> Non débuté Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
8. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents et que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> Peu de bénévoles sont engagés envers les résidents et aucun moyen n'est mis en place afin d'en assurer le recrutement. Aucun partenaire de la communauté n'est impliqué dans le milieu de vie. 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisé Réalisé